

Réunion du 11 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 82

L'an deux-mille vingt-trois, le onze décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (Suppléant de Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Laurent COUBLUCQ (pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Gérard IRIART (pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Alain LENGLET, Marc PEREZ, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 3 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SAS CLAVE, IMPLANTEE A MONT, VIA LA SCI MAXIMUS

Rapporteur : M. Michel DUPUY

Créée en 1986, la SAS CLAVE est une entreprise familiale implantée à Mont qui intervient dans la gestion, l'entretien des arbres, des espaces verts et la valorisation des déchets du bois. La fille du créateur, Vanessa CHAILLOUX-CLAVÉ, aujourd'hui dirigeante, souhaite apporter une dynamique nouvelle en intégrant les nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux.

L'activité se décompose en trois pôles : espaces verts ; fauchage et girobroyage ; élagage. Elle intervient pour le compte de collectivités, d'entreprises, de bailleurs sociaux et syndics et de particuliers.

A ce jour, l'effectif de l'entreprise s'élève à 16 personnes.

Pour accompagner sa croissance, l'entreprise a décidé d'investir dans de nouveaux locaux en construisant un bâtiment de 1 180 m² sur un terrain de 9 083 m² (siège social et bâtiment technique) puisque ceux dont elle dispose aujourd'hui ne sont plus adaptés à leur capacité.

Dans ce projet est intégrée une dimension environnementale (panneaux photovoltaïques et autoconsommation, récupération des eaux de pluie, bornes pour véhicules électriques, valorisation des déchets verts) et sociétale (création de vestiaires pour le personnel féminin, locaux aux normes PMR).

Ce projet d'agrandissement permettra l'embauche de personnel supplémentaire, à savoir 1 recrutement au pôle administratif début 2024 et 5 recrutements au pôle technique, dont 2 emplois de personnel féminin prévus en 2024/2025.

L'opération correspond à un investissement de 1 054 113 € HT répartis entre la SCI MAXIMUS pour la partie gros œuvre et extérieur et la SAS CLAVE pour la partie aménagement intérieur et photovoltaïque.

Le dossier de demande de subvention est déposé par la SCI MAXIMUS, dont l'actionariat démontre un lien fort avec l'entreprise occupante, les dirigeants de l'entreprise occupante étant majoritaires dans la SCI porteuse de l'investissement conformément à notre règlement d'intervention.

L'enveloppe des dépenses éligibles est aujourd'hui estimée à 595 289,84 € HT.

Compte tenu du solde de l'enveloppe budgétaire disponible, il est proposé d'attribuer une aide à l'investissement immobilier à la SCI MAXIMUS d'un montant plafonné à 59 528,98 €, soit un taux d'intervention de 10 %.

M. Jacques CLAVE ne prend pas part au vote.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres décide :

- **d'octroyer** une aide de 59 528,98 €, soit 10 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 595 289,84 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SCI MAXIMUS la convention, annexée à la présente délibération, qui fixe les modalités de versement de ladite aide.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT